




Club du Bouledogue Français

ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE 

APPEL À CANDIDATURES

Les élections pour le renouvellement statutaire partiel des membres du comité se dérouleront lors de notre Assemblée Générale Ordinaire, le samedi 14 mai 2022.

4 POSTES SONT À POURVOIR

dont le mandat s'étendra jusqu'à l'Assemblée Générale 2028.

Selon l'article 12 des statuts du CBF, pour être candidat aux élections, vous devez :

- être français,
- être majeur,
- être membre de l'Association depuis au moins 36 mois,
- être à jour de cotisation, y compris celle de l'année en cours.

Ne sont pas éligibles, les personnes qui pratiquent, de façon professionnelle, la pension, l'achat de chiens pour les revendre et/ou le handling.

Pièces justificatives à fournir :

- une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'identité,
- un justificatif de domicile,
- un extrait de casier judiciaire n°3,
- une déclaration sur l'honneur selon laquelle vous ne pratiquez pas, de façon professionnelle, la pension, l'achat de chiens pour les revendre et/ou le handling.

POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Vous devez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception directement à :

Société PRISME – Huissier de Justice
Maître Christel DUROS
25 rue Chevreul
49100 ANGERS

Conformément à l'article 4 du règlement intérieur du CBF, la date limite de recevabilité des candidatures est indiquée à l'huissier par la Commission des Élections.

Comme déterminé en réunion de comité du 12 novembre 2021, la date limite de réception des candidatures en l'étude de l'huissier est fixée au 4 avril 2022 (*date de la poste faisant foi*).

Fougeré, le 3 mars 2022
La Présidente, Élyse WAGET

Siège Social : Chez la Présidente, La Basse Chênaie à FOUGERÉ - 49150 BAUGÉ EN ANJOU

Tél. 02 41 82 20 21 - Courriel : elyse.waget@gmail.com

Banque Postale PARIS : N° 1.417 41 X - Siret : 445 121 932 000 39